

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Allianz Euro Credit, un compartiment de la SICAV AMSelect

Classe « Classic Distribution » - code ISIN LU2412114956

Ce Fonds est géré par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg, qui fait partie du Groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est activement géré. L'indice de référence Bloomberg Euro Aggregate Corporate Total Return (EUR) est utilisé à des fins de comparaison de performance uniquement. Le Fonds n'est pas contraint par un indice de référence et sa performance peut s'écarter sensiblement de celle de l'indice de référence.

Le Fonds cherche à accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en investissant principalement dans des obligations d'entreprises de qualité Investment Grade, libellées en et émises par des sociétés socialement responsables qui tiennent compte des critères ESG et qui sont domiciliées ou exercent la majeure partie de leurs activités en Europe. Le Fonds peut également investir une faible part de ses actifs dans d'autres obligations, actions et instruments du marché monétaire. Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille. Les produits titrisés de qualité Investment Grade et les obligations convertibles peuvent représenter jusqu'à 20% des actifs (dont 10% d'obligations de type CoCo). Le Fonds maintient une exposition d'au moins 95% à l'EUR, en ayant recours à une couverture pour y parvenir si nécessaire. Le Fonds utilise une analyse macroéconomique et de marché ainsi qu'une analyse de crédit exclusive pour sélectionner des titres qui semblent offrir un rendement ajusté au risque favorable (approches ascendante et descendante).

L'équipe d'investissement applique également la Politique de conduite responsable des entreprises de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, dont des filtres basés sur des normes, des listes d'exclusion et des activités de «stewardship», tout en tenant compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les investissements du Fonds. En outre, l'équipe d'investissement applique ses propres méthodes d'intégration des critères ESG qui prennent en compte des critères extra-financiers tels que, notamment, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le respect des droits de l'Homme, et le respect des droits des actionnaires minoritaires à chaque étape du processus d'investissement du Fonds.

Ce fonds suit une approche «best-in-class» qui sélectionne les émetteurs présentant une responsabilité sociale et environnementale supérieure, tout en mettant en œuvre des pratiques de gouvernance d'entreprise solides dans leur secteur d'activité, et applique certains critères d'exclusion minimum.

Une stratégie extra-financière peut comporter des limites méthodologiques telles que le risque lié aux investissements environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tel que défini par le gestionnaire d'actifs.

Un dividende peut être distribué.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg), comme indiqué dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques peuvent ne pas constituer un indicateur fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque d'un Fonds constitue un indicateur et non un objectif ni une garantie. Elle est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'indique pas un placement sans risque.
- Pourquoi le Fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?
La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des instruments de Taux d'intérêt. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'une hausse des taux d'intérêt a pour conséquence une diminution de la valeur des investissements en obligations et titres de créance et, plus généralement, des instruments à revenu fixe.
- Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

D'autres risques importants pour le Fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont décrits ci-dessous :

- **Risque Lié au crédit** : ce risque concerne la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements : la révision à la baisse de la notation d'une émission ou d'un émetteur peut entraîner une chute de la valeur des obligations associées.
- **Risque de contrepartie** : ce risque est associé à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière de gré à gré d'honorer ses engagements comme le paiement, la livraison et le remboursement.
- **Risque opérationnel et Lié à la garde** : certains marchés sont moins réglementés que la plupart des marchés internationaux. Par conséquent, les services liés à la garde et à la liquidation du compartiment sur ces marchés pourraient être plus risqués.
- **Risque lié aux instruments dérivés** : en investissant dans des instruments dérivés négociés de gré à gré ou cotés, le Fonds vise à couvrir et/ou donner un effet de levier au rendement de sa position. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'effet de levier augmente la volatilité du compartiment.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer à la section sur les risques dans le prospectus du Fonds, disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

The sustainable investor for a changing world

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant
Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital (avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).	
Frais prélevés par le Fonds chaque année	
Frais courants	1,09% (*)
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée** indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Vous pouvez payer moins dans certains cas. Renseignez-vous auprès de votre conseiller financier.

(*) Le pourcentage des frais courants se base sur une estimation annualisée du montant des frais qui seront prélevés pendant le premier exercice financier. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- Les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

En cas de conversion, les investisseurs peuvent être tenus de verser une commission d'un maximum de 1.5%.

Pour en savoir plus sur les frais, veuillez consulter la section « Classes d'actions disponibles et coûts » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>. Missing translation

Performances passées

La classe d'actions a été lancée le 2022. En conséquence, les données disponibles sont insuffisantes pour fournir une indication utile sur les performances passées.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES-LUXEMBOURG BRANCH.
- De plus amples informations concernant le Fonds, y compris le dernier Prospectus, les derniers prix publiés de l'action ou des actions, le rapport annuel et le rapport semestriel, peuvent être obtenues, sans frais, en anglais, auprès de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg ou en ligne sur <http://www.bnpparibas-am.com>.
- La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée (y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés), l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages et la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site Internet <https://www.bnpparibas-am.com/en/footer/remuneration-policy/>. Un exemplaire sur papier de la politique de rémunération sera mis à disposition sur demande.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Les investisseurs peuvent effectuer des conversions entre des Fonds de AMSelect. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour de plus amples informations.

Ce Fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes au 4 mars 2022.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

The sustainable investor for a changing world